

- COMMUNE DE SOUMENSAC -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 octobre 2018

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal: **24 septembre 2018**

Date d'affichage de la convocation: **25 septembre 2018**

**L'an deux mille dix-huit,
Et le 2 octobre,**

A 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PATISSOU Bernard, Maire.

Présent(e)s :

Mmes **MAURY-BOUET** Annie.
CHATEAUNEUF Béatrice. **VAN DE VEN** Adrienne.

Mrs **PATISSOU** Bernard. **LESPINE** Roland. **DELAGE** Olivier. **TESTET** Jacques. **GATEL** Alain. **SIMEON** Lionel.

Absents excusés :

Mme **FRAMARIN** Valérie. M. **VAN DE VEN** Jean.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de pouvoir(s) : NÉANT

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné **Mme CHATEAUNEUF Béatrice** pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRES DU JOUR :

- ❖ Approbation du compte rendu de la réunion CM du 17/07/2018
- ❖ Délibération recrutement enseignante pour les TAP de l'année scolaire 2018/2019
- ❖ Délibération projet d'installation de prises Éclairage Public
- ❖ Délibération EAU 47 Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Exercice 2017 relatif à la distribution d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif
- ❖ Délibération adhésion à la Convention sur le Règlement Général sur la Protection des Données avec le CDG 47
- ❖ Demande de branchement eau et assainissement à EAU 47 pour le local mis à disposition pour la Société de chasse
- ❖ Travaux Assainissement Collectif (arrêté de circulation, programme des travaux)
- ❖ Questions diverses

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL(suite)

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/07/2018

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17/07/2018 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

OBJET : DÉLIBÉRATION RECRUTEMENT ENSEIGNANTE POUR LES TAP DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il apparaît nécessaire de procéder comme l'an passé au recrutement d'un intervenant pour animer les temps d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, pour l'année scolaire 2018-2019.

Cette activité pourrait être assurée par un enseignant, fonctionnaire de l'Education nationale, dans le cadre de la réglementation des cumuls d'activités qui permet aux fonctionnaires d'exercer une activité accessoire d'intérêt général auprès d'une personne publique, à condition d'y être autorisé par son employeur principal.

Pour la rémunération, une réglementation spécifique, fixée par le décret n° 66-787 du 14 octobre 1966 et la note de service du Ministère de l'Education nationale du 26 juillet 2010, précise les montants plafonds de rémunération des heures effectuées dans ce cadre, montants différents selon que l'activité relève de l'enseignement ou de la simple surveillance, et selon le grade détenu par les intéressés dans leur emploi principal.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil de l'autoriser à procéder au recrutement de cet intervenant pour l'année scolaire 2018-2019, et de fixer la rémunération afférente à cette activité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à recruter un fonctionnaire du ministère de l'Education nationale pour assurer des tâches d'animation pendant les temps d'activité périscolaire mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, pour l'année scolaire 2018-2019, à raison d'1 h par semaine soit au total 41 heures pour l'année scolaire, sur la base du taux horaire correspondant au grade de l'intéressée soit 24.58 € brut de l'heure.

OBJET : DÉLIBÉRATION PROJET D'INSTALLATION DE PRISES ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. le Maire fait part à son Conseil Municipal qu'un devis du SDEE 47 a été reçu en Mairie pour des travaux d'extension ou de rénovation d'éclairage public et notamment la pose de 6 prises d'illumination pour un montant total de 4 138.21 € HT. La contribution de la commune sur ce projet s'élèvera à 65 % du montant HT, soit 2 689. 84 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de ne pas donner suite à la proposition.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

OBJET : DÉLIBÉRATION EAU 47 RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES EXERCICE 2017 RELATIF À LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

M. le Maire, après avoir fait lecture du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des Services de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif, fait part à son Conseil que le Syndicat Eau 47 demande l'approbation du rapport à l'Assemblée délibérante. Le rapport est consultable sur le site www.eau47.fr

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le rapport annuel de l'exercice 2017.

OBJET : DÉLIBÉRATION ADHÉSION À LA CONVENTION SUR LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES AVEC LE CDG

M. le Maire informe son Conseil Municipal que le CDG 47 propose d'adhérer à la convention RGPD et Délégué à la Protection des données.

En effet suite à l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le 25/05/2018, et notamment à l'obligation de mise en place d'un délégué à la Protection des données (DPD), le CDG 47 met en œuvre un service au profit des collectivités lot-et-garonnaises, qui se décompose en 2 niveaux d'intervention, le 1^{er} correspond à un accompagnement à la mise en œuvre de cette réglementation et à un partage de moyens avec le DPD nommé par la collectivité dit « Forfait Conseil et Moyens DPD », le 2^{ème} correspond à la mutualisation d'un DPD, agent du CDG 47, au profit des collectivités intéressées, dit « Forfait DPD mutualisé ».

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, souhaite avoir d'avantage d'informations sur les services proposés par la convention afin de faire le meilleur choix pour la commune, et décide de reporter la délibération lors d'une prochaine délibération du Conseil Municipal.

OBJET : DEMANDE DE BRANCHEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT À EAU 47 POUR LE LOCAL MIS À DISPOSITION POUR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le Conseil Municipal décide de faire une demande de branchement d'eau et assainissement à Eau 47 et à la SAUR pour le bâtiment communal mis à disposition dans le bourg pour la Société de chasse.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

OBJET : TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF (Arrêté de circulation, programme des travaux)

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté de circulation a été établi par la commune à la demande du représentant de la société SOGEA pour les travaux d'assainissement collectif. L'arrêté prend effet à partir du 01/10/2018 et prendra fin au 21/01/2019 et sera mis en place par les entreprises.

Il explique au Conseil Municipal le programme des travaux avec le planning prévisionnel.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Rapport d'activités 2017 de la bibliothèque de Duras.

Remerciements de la famille ESCLAVARD pour les obsèques de M. Franck ESCLAVARD.

Visite de l'Agence Régionale de Santé à la demande de la Mairie, sollicitée par des locataires sur un logement au bourg de la commune le 02/10/2018. L'ARS rendra son rapport dans les jours suivants mais informe les présents qu'il demande de classer le logement indécemment à la location.

Indivision BARDES : régler la côte part du géomètre comme convenu pour le bornage entre le cimetière et la propriété de M. BARDES, ainsi que la facture de la clôture à hauteur de ce qui était à la charge de la commune par le devis de M. VERDIER.

La séance est levée à 23 h 00.

Le Maire,
M. Bernard PATISSOU.

Fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

NOMS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉNOMS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX	SIGNATURES
M. PATISSOU	Bernard	
M. TESTET	Jacques	
M. GATEL	Alain	

M. SIMEON	Lionel	
M. DELAGE	Olivier	
M. VAN DE VEN	Jean	ABSENT EXCUSÉ
M. LESPINE	Roland	
Mme FRAMARIN	Valérie	ABSENTE EXCUSÉE
Mme CHATEAUNEUF	Béatrice	
Mme MAURY-BOUET	Annie	
Mme VAN DE VEN	Adrienne	